



RÈGLEMENTS

Concours Nouvelles Initiatives – Volets « Jeune chercheur et chercheuse », « Projet en équipe interinstitutionnelle » et « Projet en équipe interdisciplinaire »

La date limite pour la soumission des formulaires est le 20 mai 2025 à 23h59.

(English below)

Objectifs :

La subvention Nouvelles Initiatives offerte par le Centre SÈVE a pour objectif de permettre à ses membres d'initier des projets de recherche originaux entrant dans les objectifs de recherche du Centre SÈVE.

Les projets privilégiés exploreront de nouvelles avenues de recherche, émettront des hypothèses audacieuses ou permettront le développement de nouvelles techniques.

Trois volets sont soutenus : « Jeune chercheur et chercheuse », « Projet en équipe interinstitutionnelle » et « Projet en équipe interdisciplinaire ».

Le Centre SÈVE alloue à cette portion du programme Nouvelles Initiatives un budget total de 45 000 \$ par année financière (1^{er} avril au 31 mars). Pour chaque volet, une subvention d'un montant maximal de 15 000 \$ est accordée pour un an.

Les récipiendaires des subventions, quel que soit le volet, devront être en mesure d'apparier la subvention du Centre SÈVE avec un montant équivalent en accord avec les règles du FRQNT.

Une même personne chercheuse ne pourra se voir accorder plus de deux subventions à titre de personne demanderesse principale sur une période de 6 ans et plus d'une subvention à titre de personne demanderesse principale pour un même concours.

L'ouverture du concours est annoncée par courriel et dans notre site web.



Spécificités de chacun des volets du concours Nouvelles Initiatives :

Les objectifs et les modalités pour soumettre une demande sont identiques mais les critères d'admissibilité diffèrent pour chacun des 3 volets :

Volet « Jeune chercheur et chercheuse »

- Réservé à une personne chercheuse du Centre SÈVE ayant un poste régulier comme chercheur ou chercheuse depuis moins de 5 ans. De plus, il n'est pas possible pour un chercheur ou chercheuse de se faire octroyer ce volet plus d'une fois.
- Un complément de bourse pour étudiant ou étudiante à la maîtrise ou au doctorat d'un montant de 3000\$ est automatiquement accordé avec la subvention, en plus, si le projet permet la formation d'une personne étudiante en codirection dont les codirecteurs ou codirectrices, membres réguliers du Centre SÈVE, proviennent de 2 institutions différentes.

Volet « Projet en équipe interinstitutionnelle »

- Offert à tout chercheur ou chercheuse du Centre SÈVE qui soumet un projet de recherche nécessitant une collaboration entre, au moins, 2 membres réguliers du Centre SÈVE de 2 institutions différentes.
- Un complément de bourse pour étudiant ou étudiante à la maîtrise ou au doctorat d'un montant de 3000\$ est automatiquement accordé avec la subvention, en plus, si le projet permet la formation d'une personne étudiante en codirection dont les codirecteurs ou codirectrices, membres réguliers du Centre SÈVE, proviennent de 2 institutions différentes.

Volet « Projet en équipe interdisciplinaire »

- Offert à tout chercheur ou chercheuse du Centre SÈVE affilié à l'axe principal 4 « La production végétale : au carrefour des sciences et de la société » et qui soumet un projet de recherche nécessitant une collaboration entre, au moins, 2 membres réguliers du Centre SÈVE de 2 axes principaux différents.



Centre SÈVE

RECHERCHE EN SCIENCES DU VÉGÉTAL

- Un complément de bourse pour étudiant ou étudiante à la maîtrise ou au doctorat d'un montant de 3000\$ est automatiquement accordé avec la subvention, en plus si, le projet permet la formation d'une personne étudiante en codirection dont les codirecteurs ou codirectrices, membres réguliers du Centre SÈVE, proviennent de 2 institutions différentes.

Dépenses admissibles :

Les fonds octroyés peuvent servir à défrayer :

- Les coûts d'achat de fournitures, coûts d'entretien et d'opération d'équipements de recherche jusqu'à un maximum de 8 000\$.
- L'achat d'équipement pour un montant maximal de 1 000 \$.
- Salaire d'étudiant et étudiante (1^{er}, 2^e et 3^e cycle).

Modalités pour soumettre les demandes :

Les personnes intéressées à participer au concours sont invitées à contacter l'adjoint ou adjointe administrative du Centre SÈVE (centreseve.sciences@usherbrooke.ca) afin de recevoir le formulaire de demande.

Évaluation des demandes :

L'évaluation des demandes est faite par le Comité Aviseur local du Centre SÈVE, composé de personnes ayant des expertises variées et œuvrant dans le milieu universitaire, gouvernemental ou industriel. Il est donc très important et à votre avantage que la demande soit rédigée de manière à être compréhensible à l'ensemble des membres du Comité Aviseur.

L'évaluation de la proposition reposera sur les critères suivants :



- Description du projet (20 % de la pondération)
- Originalité du projet de recherche (35 % de la pondération)
- Impact du projet pour le Centre SÈVE (35 % de la pondération)
- Cadre budgétaire approprié (10 % de la pondération)

Le Comité Aviseur s'accorde le droit de ne pas octroyer de subventions, faute de projet méritant.

Date de tombée et annonce des décisions :

La demande doit être envoyée au Centre SÈVE au plus tard le 20 mai 2025 à 23h59. Le Centre SÈVE avisera le chercheur principal ou la chercheuse principale des résultats du concours vers la mi-été.

Responsabilité et engagement de la personne demanderesse principale :

Un rapport scientifique sur les résultats du projet et un état financier des dépenses doivent être fournis à la fin de l'année subventionnée. Un séminaire présentant les résultats du projet aux membres du Centre SÈVE pourra être exigé. Si des publications résultent des travaux subventionnés par le Centre SÈVE, les auteurs devront mentionner leur affiliation au Centre et remercier le FRQNT pour sa contribution financière.



RULES

New Initiatives Competition – "New Investigator", "Interinstitutional Team Project", and "Interdisciplinary Team Project"

The deadline for submitting forms is **May 20, 2025, at 11:59 PM.**

Objectives:

The objective of the New Initiatives program is to allow members to initiate original research projects that fall within the research objectives of the Centre SÈVE.

Selected projects will explore new research avenues, emit daring research hypothesis or develop innovative techniques.

Three categories are supported: "New Investigator", "Interinstitutional Team Project" and "Interdisciplinary Team Project".

The Centre SÈVE allocates a total budget of \$45,000 per financial year (from April 1st to March 31st) for this portion of the New Initiatives program. For each category, a grant of up to \$15,000 is awarded for one year.

Grant recipients must be able to match the Centre SÈVE funding with an equal amount in accordance with the FRQNT rules.

A single researcher may not receive more than two grants as the principal applicant over a period of 6 years, nor more than one grant as the principal applicant for the same competition.

The competition opening is announced via email and on our website.



Details of Each Program:

The objectives and modality to submit a proposal are the same for each program, but the eligibility criteria are different:

"New Investigator"

- Reserved for a Centre SÈVE researcher who has held a regular position as a researcher for less than 5 years. Additionally, a researcher may not receive funding through this category more than once.
- A complementary scholarship of \$3,000 for a Master's or PhD student is automatically awarded with the grant, if the project allows for training of a co-supervised student, whose co-supervisors, regular members of the Centre SÈVE, come from two different institutions.

"Interinstitutional Team Project"

- Open to any Centre SÈVE researcher who submits a research project requiring collaboration between at least two regular members of the Centre SÈVE from two different institutions.
- A complementary scholarship of \$3,000 for a Master's or PhD student is automatically awarded with the grant, if the project allows for training of a co-supervised student, whose co-supervisors, regular members of the Centre SÈVE, come from two different institutions.

"Interdisciplinary Team Project"

- Open to any Centre SÈVE researcher affiliated with Axis 4 "Plant Production: At the Crossroads of Science and Society" who submits a research project requiring collaboration between at least two regular members of the Centre SÈVE from two different axis.
- A complementary scholarship of \$3,000 for a Master's or PhD student is automatically awarded with the grant, if the project allows for training of a co-supervised student, whose co-supervisors, regular members of the Centre SÈVE, come from two different institutions.



Eligible Expenses:

The funds granted can be used to cover:

- Costs for purchasing supplies, maintenance and operation of research equipment, up to a maximum amount of 8,000\$.
- Purchase of equipment up a maximum amount of \$ 1,000.
- Student salary (1st, 2nd and 3rd cycle).

Submission:

Interested individuals are invited to contact the administrative assistant (centreseve.sciences@usherbrooke.ca) of the Centre SÈVE to receive the application form.

Evaluation of Applications:

Applications will be evaluated by the Local Advisory Committee of the Centre SÈVE, which consists of individuals with diverse expertise working in academia, government, or industry. It is important and to your advantage that your application be written in a way that is understandable to all members of the Advisory Committee.

The evaluation of the proposal will be based on the following criteria:

- Project description (20 %)
- Originality of the research project (35 %)
- Impact of the project for the Centre SÈVE (35 %)
- Budgeting framework (10 %)

The Advisory Committee reserves the right not to award grants for lack of worthy projects.



Deadline and Announcement of Decisions:

The application must be sent to the Centre SÈVE no later than May 20, 2025, at 11:59 PM. The Centre SÈVE will notify the principal investigator of the results of the competition by the middle of summer.

Responsibility and Commitment of the Principal Applicant:

A scientific report on the results of the project and a financial statement of expenditure must be provided at the end of the subsidized year. A seminar presenting the project results to the members of the Centre SÈVE may be required. If publications result from the work funded by the Centre SÈVE, the authors must mention their affiliation with the Centre SÈVE and thank the FRQNT for its financial contribution.